



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 3 octobre 2021	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp. :12°C)	Venteux: 10 km/h (Est)		
État de la piste	Course 1 : Bonne (Variante 1 s) Courses 2 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	11	Courses de qualification	2 AS	Nombre total d'inscriptions 79/82
Total des paris mutuels	\$284,418			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Stiff, Al	Juge associé Hughes, Larry (à distance)
--------------------------------------	----------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Un retrait de dernière heure a été effectué par le vétérinaire (maladie) du cheval, "SAULSBROOK VELVETA", de la Course 1. Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Courses :

- Samuel Fillion a été autorisé à se retirer des huit courses.
 - La tour frontale n'a pas été fonctionnelle pour la Course 1, à cause de la condensation accumulée sur la lentille occasionnée par le brouillard.
1. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.

3. Nous avons discuté la course avec le conducteur du #3, "SILVERADO", (Ryan Guy), notamment au sujet du deuxième quart (26³ 56²). L'explication qu'a donnée M. Guy a été en partie acceptée. Aucune action réglementaire n'a été prise à son endroit, bien qu'il ait été averti au sujet de maintenir la cadence appropriée lors du dépassement. Rien à signaler.
4. Enquête sur la performance du #6, "ONE FOR JULIUS", (Richard Simard), qui a fait un bris d'allure après le départ. Il ne s'est pas rendu au poteau de remboursement lorsque le juge au départ avait relâché le peloton. On a opéré un remboursement complet du pari mutuel, totalisant \$15,259 (conformément à la règle de la CAJO 22.03(l)). Le #6 se qualifie pour la performance. L'entraîneur en a été avisé. Le #6 a été examiné par le vétérinaire de la CAJO et a été inscrit sur la liste de vétérinaires à court terme (sept jours) pour boiterie.

Enquête et objection déposée par le conducteur du #7, "LARRY IS DEBS ROCK", (Guy Gagnon), vainqueur de la course, pour une potentielle obstruction commise par le conducteur du #4, "SAKABUSH STEVE", (Pascal Berube), arrivé en 2^e position. M. Berube a déclaré que le #7 avait dévié en le forçant à bien retenir son cheval. Après l'examen de la vidéo, nous avons décidé que le #7 n'avait pas gêné la progression du #4 dans le dernier droit. L'objection a été rejetée. Rien à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/k46VAHOMlpQ>

5. Le conducteur du #7, "MOONLIGHTBOY", (Jimmy Gagnon), a été informé et averti en lien avec les règles de courses en vigueur en Ontario. Le conducteur du #8, "TWIN B LAKER", (Ryan Guy), a été reconnu coupable par Jamie Fiolek, le juge au départ, pour ne pas avoir respecté la règle 22.03 (j) (vii) de la CAJO (défaut de se mettre en position et d'y rester derrière la barrière de départ). Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100 (Décision SB # 1374856). Le #9, "NOTAWORD", (Richard Simard), a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance. L'entraîneur en a été avisé. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. La reprise de départ a été occasionnée par le #1, "BET ON A DREAM", (Pascal Berube), qui s'était montré craintif en lien avec un morceau de ruban qui traînait sur la surface de piste et il a fait un bris d'allure. Rien à signaler.
9. On a opéré un changement de conducteur de dernière heure pour le #7, "RYE N CLYNE". Sebastian Turenne remplacera Jason Gilchrist. Le comité traitera avec M. Gilchrist pour ce qui est de son absence en ce qui concerne ses engagements de courses. Rien à signaler.
10. Examen du bris d'allure effectué par le #3, "RAISING RUSTY", (Stephane Pouliot), avant le poteau de ¼ de mille. Lors du bris d'allure, le #3 a provoqué une obstruction au #7, "CROSSFIT", (Marie-Claude Auger). Aucun placement n'est requis comme le #3 a terminé la course après le #7. Rien à signaler.
11. Le #7, "RED JOHN", (Marie-Claude Auger), a subi un bris d'équipement (protège genoux), après le départ et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

- Course 11 – Le #1, “DREAMFAIR TECATE ” (1), pour \$12,000 par LIMCO inc., entraîneur Victor Puddy.